



Auriol ensemble

n°8

LETTRE D'INFORMATION CITOYENNE

édito



Auriol : STOP au matraquage fiscal !

Les Auriolaises et les Auriolais ont reçu dans leur boîte aux lettres leurs avis d'imposition pour la taxe d'habitation et taxes foncières. Nous pouvons une fois de plus mesurer la véritable politique de matraquage fiscal de la municipalité Garcia. Il n'y a pas d'autres mots : c'est du matraquage fiscal !

Le groupe "Auriol ensemble" vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013. Que cette nouvelle année soit pour vous synonyme de bonheur et de prospérité. Nous sommes très heureux de vous présenter le 8^{ème} numéro de notre lettre d'information "Auriol Ensemble". Régulièrement, depuis mars 2008, nous vous tenons ainsi informé de notre action au conseil municipal et de nos propositions pour Auriol.

Nous tenons à préciser, cela nous paraît important, que cette lettre d'information, comme l'ensemble de notre action pour Auriol, est uniquement financée sur nos deniers personnels, sans un centime d'argent public ou d'un quelconque parti politique. Ce travail, nous le faisons avec passion, parce que nous aimons notre commune, au-delà de toute considération partisane. Ce huitième numéro de notre lettre d'information est largement consacré à l'état déplorable des finances et du budget communal. Nous sommes consternés de voir notre commune systématiquement épinglée pour ses mauvais comptes. Quelle honte de voir la commune d'Auriol citée au Journal de 20h de France2 comme "mauvais élève de l'argent public" ! Malheureusement, tout cela se traduit désormais d'une manière très concrète pour chaque Auriolaise et Auriolais, avec une véritable explosion de la pression fiscale communale à Auriol.

A Auriol, une véritable politique de matraquage fiscal est mise en œuvre par la municipalité Garcia :

- 79% d'augmentation de la ponction fiscale sur les ménages depuis 2001,
- Explosion des taxes sur les commerçants, artisans, petites entreprises, votée des deux mains par Danièle Garcia à la Communauté d'Agglo
- Une pression fiscale communale (taxe d'habitation, taxe foncière) 30% au-dessus de la moyenne nationale.

Auriol fait désormais partie des 15% de communes en France qui exercent la plus forte pression fiscale sur leurs administrés ! Triste record ! Depuis plusieurs années, le Groupe Auriol Ensemble dénonce le train de vie de la Mairie, les gaspillages, les dépenses à tout-va, les frais de fonctionnement, les frais de réception... La Chambre Régionale des Comptes a sévèrement épinglé la gestion de Danièle Garcia, qui fait comme si elle n'avait rien entendu. Nous citoyens, contribuables Auriolais, nous disons que maintenant, ça suffit ! Ne nous taisons pas, faisons nous entendre.

Le groupe Auriol Ensemble a donc mis en ligne sur internet une pétition "Auriol, stop au matraquage fiscal". Si nous sommes des centaines d'Auriolais à signer cette pétition, nous serons entendus : ne restons pas sans rien dire. Pour celles et ceux qui redoutent d'éventuelles "représailles" de la Mairie, vous pouvez signer la pétition sans craintes en cochant la case "ne pas faire apparaître mon identité dans la liste des signataires". Votre signature sera comptabilisée dans le total des signataires, mais votre nom ne sera jamais visible. Il n'y a pas de fatalité : des finances communales saines et en bon équilibre, c'est possible. C'est aussi très important pour préparer l'avenir. Il suffit de s'en occuper sérieusement, avec rigueur et méthode. C'est tout le sens de nos propositions.

Permettez moi de vous souhaiter encore une fois une bonne année 2013.

Avec mes sentiments dévoués,

Véronique Miquelly

Présidente d'Auriol Ensemble - Conseillère municipale d'Auriol

Depuis 2001, l'année où Danièle Garcia a été élue maire d'Auriol, la ponction fiscale faite par les impôts communaux a progressé de 79 % ! Les impôts communaux "rapportaient" 3,2 millions d'euros à la mairie en 2001... Ils en rapportent désormais plus de 5,7 millions d'euros en 2012. Ce qui représente bien quasiment 80 % d'augmentation en 11 ans.

Cette augmentation des impôts ne peut pas être expliquée par l'évolution de la population : celle-ci a augmenté de 23,7 %. Et même si on tient compte de l'augmentation de la population d'Auriol, on arrive à une augmentation moyenne des impôts communaux de plus de 44 % par tête d'habitant.

Il y a 2,5 millions d'euros de "entrées fiscales supplémentaires" dans les caisses de la mairie, en un peu plus de 10 ans. Il a bien fallu les prendre quelque part... En fait, seule une augmentation phénoménale de la pression fiscale à Auriol est à l'origine de cette explosion.

Pour mesurer précisément et d'une manière incontestable la pression fiscale locale à Auriol, le groupe Auriol Ensemble s'est rapproché de la Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL)*. Régulièrement, ce service de l'État publie des ratios et des statistiques qui permettent de comparer les communes entre elles. Nous avons obtenu confirmation de l'incroyable pression fiscale qu'exerce la mairie d'Auriol sur les contribuables locaux.

Auriol parmi les plus fortes pressions fiscales de France

Parmi les communes de même taille qu'Auriol (communes de 10 à 20 000 habitants), les chiffres que nous avons obtenus démontrent que la commune d'Auriol figure parmi les **15 % des communes qui exercent la plus forte pression fiscale en France !** La chambre régionale des comptes a confirmé cette situation de surpression fiscale à Auriol dans son rapport sur les comptes de la commune : "les taux d'imposition communaux sont systématiquement supérieurs aux moyennes nationales et régionales des communes de même strate" (page 9)

La pression fiscale à Auriol est plus de 30 % supérieure à la moyenne nationale. Véronique Miquelly à plusieurs reprises a évoqué cette réalité en conseil municipal. Cela a fait rire le Maire et le 1er adjoint qui trouvent probablement que les impôts communaux ne sont pas encore assez gras pour financer les fastes du palais.



Dans le même temps, de 2001 à 2012, les dépenses de fonctionnement de la mairie ont augmenté de 43 % ! Les dépenses de personnel ont augmenté de 45 % ; les dépenses téléphoniques ont augmenté de plus de 21 % ; les dépenses d'imprimerie ont augmenté elles de 44 % et, cerise sur le gâteau, les "frais de réception" ont augmenté eux... de 63 % ! Ce n'est pas vraiment ce que l'on peut appeler une mairie économe !

Ce train de vie princier, ces dépenses exagérées ont été pointés du doigt par la Chambre Régionale des Comptes, qui en a fait ouvertement reproche à Danièle Garcia. Le rapport définitif indique (page 9) : "du point de vue de l'endettement, la commune a dépassé les valeurs limites".

Lorsque l'accablant rapport de la chambre régionale des comptes a été rendu public, si Danièle Garcia avait appelé au rassemblement pour notre commune, le groupe Auriol ensemble aurait répondu présent. Car nous préférons toujours notre commune à tout autre considération.

Mais le maire n'a pas fait cela. Elle s'est auto-attribuée un "satisfecit". Le groupe Auriol ensemble propose de mettre la transparence et la vérité au cœur de l'action municipale. Il faut le dire : les comptes de la mairie d'Auriol sont mauvais, très mauvais. Danièle Garcia a trahi tous ses engagements sur la dette, sur les impôts, sur les dépenses de fonctionnement...

Il n'y a pas de fatalité, cette situation du budget communal peut être redressée. Nous proposons de le faire avec calme, avec modestie, petit à petit, avec détermination, dans la durée, en arrêtant les dépenses pharaoniques, les gaspillages et les fastes du palais. Oui, notre commune mérite la modestie, la transparence et la vérité.

* La Direction générale des collectivités locales relève de l'autorité du ministre de l'Intérieur. Sa mission est d'être au sein de l'État, l'interlocuteur privilégié des collectivités territoriales. Elle est chargée d'élaborer l'ensemble des dispositions concernant les collectivités territoriales, de répartir les concours financiers de l'État entre ces collectivités.



Pierre Berlencourt, retraité, quartier St Laurent
“Nos impôts locaux communaux ont progressé dans des proportions affolantes. Augmenter la pression fiscale comme cela, ce n'est pas raisonnable. Nos retraites, elles, n'ont certainement pas connu la même évolution”



Arnaud Fosset, formateur, habitant du centre-ville
“Avec ma famille, nous sommes venus à Auriol pour fuir la folie fiscale des grandes villes...”

Mauvaise pioche ! En 5 ans, nos impôts locaux ont augmenté de 30 % ! C'est de la folie !”



Elisabeth Piscopo auto-entrepreneur, quartier la Glacière
“Nous sommes une famille avec 5 enfants. Depuis 10 ans, les impôts de la commune ont explosé, vraiment explosé. Pour une famille nombreuse comme nous, c'est réellement très très dur”.

Matraquage fiscal sur les petites entreprises

Immense colère et grande incompréhension chez les commerçants et entrepreneurs d'Auriol qui viennent de découvrir le montant de leur Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour l'année 2012.

La Cotisation Foncière des Entreprises (qui remplace l'ancienne taxe professionnelle) a EXPLOSE suite à une décision de l'Agglo d'Aubagne, avec le plein accord du Maire d'Auriol, Danièle Garcia.



Avec +79% (oui 79% !) d'augmentation de la ponction fiscale sur les ménages depuis 2001 (depuis que Danièle Garcia est Maire), c'est désormais une véritable pluie de taxes qui s'abat sur nos commerces et nos entreprises. **Véronique Miquelly est intervenue avec force en conseil municipal à ce sujet, pour appeler la municipalité Garcia à refuser cet “assassinat” de nos commerces et entreprises.**

Une hausse jusqu'à 600% !

Véronique Miquelly a également écrit dès 2011 un courrier remis en main propre au Maire pour alerter sur les dangers de cette fiscalité pour nos commerçants, artisans, petites entreprises. Dans ce même courrier, Véronique Miquelly a demandé à Danièle Garcia de ne pas soutenir et de ne pas voter cette délibération à la Communauté d'Agglo d'Aubagne

Peine perdue, Danièle Garcia n'a répondu ni au courrier de Véronique Miquelly, ni aux questions en conseil municipal.

Le 1er Adjoint a répondu que c'était “du misérabilisme” et que “les entreprises avaient de l'argent et qu'elles pouvaient payer”.

Jeudi 15 novembre se tenait à Auriol une réunion des commerçants concernant l'explosion de la taxe foncière des entreprises. Il faut vraiment dé-

noncer avec force la manière dont les choses se sont passées. En effet, le maire d'Auriol a essayé d'empêcher et d'interdire l'accès à cette réunion à Véronique Miquelly. *“Je n'ai pu y accéder que parce que des commerçants ont insisté et indiqué que j'étais leur invité”* explique Véronique Miquelly. *“Une fois en réunion, le maire d'Auriol m'a publiquement interdit, je dis bien INTERDIT, de prendre la parole dans cette réunion. J'imagine qu'il était insupportable pour elle de m'entendre dire devant tout le monde que je l'avais prévenue par un courrier il y a plus d'un an, et qu'elle ne m'a jamais répondu”.*

Danièle Garcia, maire d'Auriol, n'a trouvé qu'une chose à brocarder concernant la CFE des entreprises *“je n'avais pas vu les conséquences de cette délibération”.* Ce qui revient à avouer publiquement son incompétence...



Retrouvez sur www.auriolensemble.com la vidéo de l'intervention de Véronique Miquelly en conseil municipal et la réponse hallucinante du 1er Adjoint.



Mairie d'Auriol : les mauvais comptes de Danièle Garcia une nouvelle fois épinglés

Dans un reportage du Journal de 20h de France2 sur “les mauvais élèves de l'argent public”, la gestion de Danièle Garcia est une nouvelle fois épinglée. Une fois de plus, la Mairie d'Auriol est montrée du doigt, et on ne peut que le regretter.

C'est exactement contre cette dérive budgétaire et ces déficits que Véronique MIQUELLY et le Groupe Auriol Ensemble se battent depuis des années. Après le rapport très sévère de la Chambre Régionale des Comptes sur les finances de la Mairie d'Auriol, ce reportage de France2 vient conforter (si besoin en était) l'analyse et les avertissements répétés du Groupe Auriol Ensemble

Nous ne pouvons que profondément regretter que la commune d'Auriol soit citée dans un reportage national consacré aux “mauvais élèves de l'argent public”



Retrouvez la vidéo de ce reportage de France2 sur www.auriolensemble.com

Les promesses non tenues de Danièle Garcia et de sa municipalité

Alors que Danièle Garcia a fait exploser la pression fiscale communale, souvenons-nous de ses “promesses” faites aux Auriolais

“Nous sommes pour le plafonnement des impôts locaux”
 (document de campagne électorale - 2001)

“Il nous paraît difficile d'augmenter plus la pression fiscale”
 (2001 – site internet)

“Pas d'augmentation d'impôts”
 (Document de campagne électorale février 2008)

“Nous n'avons pas touché à la fiscalité”...
 (revue municipale d'Auriol – 2011)

> Résultats : +44% d'impôts communaux par tête d'habitant !

Toutes ces citations de Danièle Garcia sont issues de documents publics.



Une question se pose : par quel moyen Danièle Garcia a-t-elle pu augmenter dans de telles proportions les impôts locaux ?

Avec un procédé très discret, mais redoutablement efficace, que l'on appelle en langage technocratique : l'optimisation des bases fiscales. En effet, il y a bien sûr le taux des taxes locales qui est voté chaque année par le conseil municipal. Mais, ce taux s'applique sur des bases fiscales. Plus les bases fiscales sont importantes, plus cela rapporte à la mairie.

Mais il y a un énorme avantage à "optimiser les bases fiscales" : le contribuable ne s'en aperçoit pas (ou pas tout de suite !). La mairie a alors beau jeu de dire qu'elle n'a pas augmenté les taux, alors qu'elle a tout fait pour faire gonfler au maximum les bases. Comme le fait très souvent Danièle Garcia, cela lui permet de dire : "c'est pas moi".

En effet, chaque année, c'est la loi de finances qui fixe l'évolution forfaitaire des bases fiscales, et notamment les bases de taxe d'habitation et de taxe foncière sur les propriétés bâties. C'est sur ces bases que les communes votent les taux d'imposition pour obtenir le produit fiscal attendu.

Toutefois, outre cette augmentation forfaitaire fixée par l'Etat, le Maire et sa Municipalité disposent d'un réel pouvoir sur ces bases grâce à la commission communale des impôts directs (CCID), qui suit et participe au travail de mise à jour des bases d'imposition aux taxes locales effectué par les services fiscaux.



Finances et budget communal : nos propositions



Depuis des années, nous ne cessons de tirer la sonnette d'alarme sur la dérive budgétaire de la mairie d'Auriol. Laisser filer les comptes, remettre toujours à demain les décisions à prendre, faire gonfler la dette année après année, c'est forcément dangereux.

Auriol Ensemble a toujours fait des propositions, concrètes, de bon sens. Pourtant, pas une seule de nos propositions n'a été accueillie par la municipalité actuelle.

Il n'y a pas de fatalité : **des finances communales saines et en bon équilibre, c'est possible**. C'est aussi très important pour préparer l'avenir. Il suffit de s'en occuper sérieusement, avec rigueur et méthode.

- 1 Nous proposons que le retour à l'équilibre et à une gestion scrupuleuse des deniers publics deviennent une **véritable priorité municipale**.
- 2 Les dépenses de fonctionnement doivent être très sérieusement maîtrisées : elles ont explosé de 43% en 10 ans, c'est là où nous pouvons faire le plus d'économies
- 3 Nous proposons de **mettre un frein au train de vie de la Mairie** : les élus actuels ont voulu se fabriquer un petit confort douillet, mais nos impôts ne sont pas faits pour financer cela.
- 4 Nous proposons **d'optimiser les achats et les commandes de la Mairie, en proscrivant le gaspillage**, là aussi des économies très importantes sont réellement possibles sans aucune diminution du service public
- 5 Nous proposons de **sortir de la spirale de l'endettement**. La dette pèse très lourd dans les comptes d'Auriol. Il est indispensable de mettre un terme au plus vite à cette gestion irresponsable

Nous nous engageons très fermement à redresser nos finances communales, avec un suivi quotidien, sereinement, petit à petit, avec compétence et sérieux.

Nous n'avons pas approuvé le PLU

Depuis que notre local situé 10 avenue Marceau Julien, est ouvert le samedi matin, nous avons reçu de nombreuses personnes, venues avec ou sans rendez-vous, pour consulter et entendre des explications sur le PLU.

Contrairement à ce qui est insinué sur le bulletin municipal du mois d'avril 2012, le PLU n'a pas été approuvé à l'unanimité en Conseil Municipal. **Le groupe Auriol Ensemble a voté contre ce PLU** qui n'est pas adapté à notre commune. Des logements sociaux sont prévus dans des endroits inaccessibles, qui vont encore augmenter les problèmes de circulation. Il n'y a pas de cohérence dans le découpage des zones. Notre commune reste figée, sans extension possible, notamment d'un point de vue économique. De plus, ce PLU a été élaboré sans aucune concertation, et il ne correspond pas à l'attente de la majorité des Auriolais. Le groupe Auriol Ensemble a voulu porter la parole des trahis du PLU, car de nombreuses promesses ont été faites par Mme Garcia pour gagner les municipales en 2008, et qui n'ont pas été tenues.

Si nous sommes élus en 2014, nous nous engageons à mettre en oeuvre une réforme complète du PLU de notre commune.

Nous prendrons le temps nécessaire pour rencontrer toutes les personnes qui le souhaitent. Nous réfléchirons ensemble sur ce qui peut être fait dans l'intérêt de tous.

La réhabilitation de l'espace Plumier : une pure folie !

14 mois de travaux, la suppression de nombreuses places de parkings pourtant si nécessaires en centre ville, des millions d'euros engloutis pour réhabiliter une ruine, le bâtiment final ne sera pourtant ni esthétique ni fonctionnel. Cela fait des années que le groupe Auriol Ensemble le dénonce, c'est une énorme erreur de vouloir conserver cette structure qui est une ancienne usine de fabrication de tomettes, mais où tout a été détruit en 1963 lorsque le site a été transformé en société de matériaux. Aujourd'hui, dans une commune hyper endettée, et qui a encore besoin d'investissements structurants pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble des Auriolais, restaurer ce bâtiment n'a aucun sens. Nous avons proposé de réfléchir ensemble sur le complet réaménagement de cet espace et de ses alentours, pour redynamiser le centre-ville. Nos arguments n'ont malheureusement pas été entendus. La majorité municipale semble n'en faire qu'à sa tête... avec notre argent !!





Véronique Miquelly reçoit les insignes de chevalier dans l'ordre des palmes académiques

Le 3 février dernier, Véronique MIQUELLY, principal adjoint de collège, anciennement professeur des écoles, psychologue scolaire et conseillère municipale d'Auriol a reçu les insignes de chevalier dans l'ordre des palmes académiques des mains de Jean-Claude GAUDIN, ancien Ministre, Sénateur-Maire de Marseille, en présence de Richard Mallié, député, de Bruno Gilles, sénateur des Bouches-du-Rhône et d'une très nombreuse assistance.

En effet, par décret du Premier Ministre du 14 juillet 2011, sur proposition de Luc Chatel, Ministre de l'éducation nationale, Véronique MIQUELLY a été promue au grade de chevalier dans l'ordre des palmes académiques pour services rendus à l'Education Nationale.

Jean Claude Gaudin a souligné la passion qui a guidé Véronique dans tous ses combats. Il a dressé le portrait d'une femme «brillante, moderne, active, dévouée à ses causes et impliquée dans la vie de la cité ». C'est avec beaucoup d'émotion que Véronique s'est adressée à l'assemblée en appuyant son discours sur une citation de Jules Ferry. « Ma plus grande gratitude va à l'école de la République », a-t-elle déclaré, rendant ensuite hommage à ses parents, pour lui avoir transmis éducation, valeurs et force.



Auriol Ensemble a organisé un soirée festive



C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de bonne humeur que l'équipe Auriol Ensemble a organisé une manifestation conviviale sur la place du village le 7 juillet dernier. Et c'est aussi avec un grand enthousiasme que les Auriolais ont répondu à l'invitation puisque plus de 700 spectateurs ont assisté au spectacle gratuit offert par notre association. La comédie musicale « à Marseille un soir », avec ses 5 comédiens chanteurs, ses 5 danseurs et ses 6 musiciens ont enchanté les spectateurs durant plus de deux heures.

Une paëlla, entièrement confectionnée par les membres de notre équipe a eu aussi un grand succès.

Voilà une des nombreuses propositions que fait le groupe Auriol Ensemble pour sa commune : nous voulons créer des événements conviviaux de ce type, tout au long de l'année, qui permettent de rassembler les Auriolais dans une ambiance de fête. Nous voulons que les habitants de notre commune puissent se retrouver, toutes générations confondues, sans clivage politique, pour échanger et partager. **Nous voulons renouer avec la tradition Auriolaise.**



L'association "Auriol Ensemble" a son siège au :
10, avenue Marceau Julien - 13390 Auriol (juste à côté de l'hôtel de ville)

06 59 15 97 17

courriel : auriol-ensemble@orange.fr

Tramway d'Aubagne : le Préfet refuse de signer la DUP

C'est une première victoire pour tous ceux qui se sont opposés au projet pharaonique du tramway d'Aubagne. En effet, le Préfet a refusé de signer la Déclaration d'Utilité Publique, relative au projet du tramway. Les arguments développés notamment par l'association l'Agglo pour tous, que Véronique Miquelly préside, ont été entendus. Rappelons que l'association avait mis en ligne un site pétitionnaire "www.nonautramwayaubagne.fr" qui a reçu à ce jour plus de 6200 signatures. Il faut aussi remercier Joseph Pittéra, ingénieur transport, membre de l'association l'Agglo pour tous, et conseiller communautaire dans l'opposition, qui a apporté une analyse remarquablement juste du dossier et a mis en pleine lumière la folie de ce projet.



L'association Auriol Ensemble

Auriol Ensemble est une association d'intérêt communal qui a pour but la défense et la promotion d'Auriol et de ses habitants, et plus spécifiquement la défense du cadre de vie et des intérêts généraux des habitants d'Auriol, la défense et le maintien des sites et de la qualité de vie, le respect d'un urbanisme à visage humain, la représentation et la défense des intérêts généraux patrimoniaux ou moraux de ses habitants, et ce par tous moyens légaux, y compris judiciaires. Cette association est apolitique et sans attaches confessionnelles ou religieuses.

Notre association est représentée par le Groupe Auriol Ensemble au Conseil Municipal, avec 3 conseillers municipaux d'opposition

Permanences

Permanences le samedi matin au local d'Auriol Ensemble.

Véronique Miquelly reçoit également sur rendez-vous pour traiter les demandes et les dossiers que vous souhaitez lui soumettre.